



## Royauté en pays Ewé

## Inhumation de Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Agokoli IV

Rappelé à Dieu à l'âge de 86 ans, Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Boniface Fafanyo Kossi Agboli Agokoli IV, roi des Ewé, a reçu un ultime hommage le samedi 20 juin 2026 à Notsè. Les cérémonies ont été marquées par une messe pontificale concélébrée ...



PAGE 4

## CYBERSÉCURITÉ



Arnaques au mobile money

## L'ANCy appelle les utilisateurs à redoubler de vigilance

Un simple appel téléphonique, un faux SMS ou une demande de remboursement formulée dans l'urgence suffisent parfois à faire disparaître en quelques secondes les économies d'une vie. Face à la recrudescence des arnaques au mobile money, l'Agence ...

PAGE 11

## PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

## Grâce à Ajsef, Céline Dorkenoo contribue aux côtés de son époux à subvenir aux besoins de sa famille

Ce vendredi, Echos des Bénéficiaires des produits FNFI pose ses valises à Lomé pour mettre sous ...

PAGE 2

## CADRE DE VIE

Projet RAINE

## Bessac-Togo inaugurée pour renforcer l'assainissement

PAGE 8



Togo - Arabie saoudite

# Perspectives d'investissement

Le Togo poursuit sa stratégie de diversification de ses partenariats économiques. En marge du sommet Future Investment Initiative (FII) Europe 2026, organisé à Rome, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu avec Yasir Ben Othman Al-Rumayyan, gouverneur du Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite (FIP) et président du Conseil d'administration du Future Investment Initiative Institute.

PAGE 5

## DERNIERES HEURES

## Togo : la nation commémore la Journée des Martyrs

Le Togo a célébré ce dimanche la Journée des Martyrs, en hommage aux fils et filles du pays tombés le 21 juin 1957 à Pya-Hodo, dans la lutte pour l'accession à la souveraineté internationale. Cette date demeure un moment fort de mémoire nationale et de recueillement.

À Lomé, la commémoration a été marquée par un dépôt de gerbes de fleurs, une minute de silence et des honneurs militaires à la Place des Martyrs. La cérémonie a été présidée par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, représentant le président du Conseil. Des cérémonies similaires ont eu lieu à l'intérieur du pays, en présence des autorités civiles, militaires et locales.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, la secrétaire générale de la présidence du Conseil, Sandra Johnson, a rappelé la portée symbolique de cette journée. « *Notre liberté n'est pas un acquis, mais un héritage sacré* », a-t-elle souligné, appelant les Togolais à préserver l'unité nationale et le devoir de mémoire.

Institutionnalisée et chômée, la Journée des Martyrs demeure un temps de recueillement et de cohésion nationale.

## Economie bleue au Togo

## Un levier stratégique pour dynamiser le développement

Ensemble des activités économiques associées aux ressources marines et aux écosystèmes aquatiques, l'économie bleue constitue un moteur fondamental du développement du Togo. Que ce soit dans la création de l'emploi, dans les échanges commerciaux ou dans la production halieutique ...



PAGES 6&amp;7

	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Uemoa <b>L'inclusion financière poursuit sa progression malgré un recul des infrastructures d'accès</b></p> <p>P 5</p>	<p>Côte d'Ivoire/AES <b>La main tendue de Téné Birahima à l'AES</b></p> <p>P 9</p>	<p>Manipulation présumée de matchs <b>La FTF sort des sanctions contre des acteurs de football</b></p> <p>P 10</p>
--	-----------------	---	--	--

### Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Grâce à Ajsef, Céline Dorkenoo contribue aux côtés de son époux à subvenir aux besoins de sa famille

Ce vendredi, Echos des Bénéficiaires des produits FNFI pose ses valises à Lomé pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Céline Dorkenoo, bénéficiaire du produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (Ajsef). Ce crédit a permis à notre bénéficiaire d'ouvrir et d'équiper son atelier de coiffure. Retour sur le parcours de notre heureuse bénéficiaire...

Impacter positivement la vie des bénéficiaires des différents produits du FNFI, c'est bien à cela que s'attèle depuis 2014 le Fonds National de la Finance Inclusive, dont l'objectif est de repousser les frontières de l'exclusion financière. Des exemples de réussite des bénéficiaires, il y en a partout sur toute l'étendue du territoire national, comme ici dans la région maritime, notamment à Lomé, où Céline Dorkenoo a bénéficié du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF).

"J'ai eu vent du crédit AJSEF, et après avoir suivi toutes les étapes, notamment formation

technique et financière, j'ai pu obtenir un premier crédit de 300.000 F CFA. Ce crédit m'a permis d'acheter en quantité des mèches, des tissages, un séchoir et un appareil pour pédicure et manucure. AJSEF m'a permis de renfoncer l'équipement de mon atelier et d'offrir à ma clientèle une diversité de prestations."

Céline reconnaît que les bénéfices générés par son activité financée par le FNFI lui permettent d'assurer les besoins primaires de sa famille. "Aujourd'hui, je contribue aux cotés de mon époux à subvenir aux besoins de nos enfants, et c'est un



**Céline Dorkenoo**

vrai soulagement pour moi..."

Le FNFI est donc un maillon essentiel de la lutte contre la pauvreté, car il permet à bon nombre de togolais d'avoir accès aux services financiers pour démarrer ou

consolider une activité génératrice de revenus. Même les autorités locales reconnaissent la portée des produits FNFI dans leurs milieux. En somme, le FNFI est la réponse du Gouvernement, sur les instructions du

Chef de l'Etat, à l'exclusion financière qui touche une partie importante de la population togolaise et notamment les plus pauvres qui sont désormais mis sur le route du développement.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Caleb Akponou  
Affo-Djèlè Alarba  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Sommet FII Priority Europe

## Faure Gnassingbé a défendu une vision fondée sur l'interdépendance maîtrisée

**Le 18 juin 2026, le président du Conseil Faure Gnassingbé a participé au sommet FII Priority Europe. Il s'agissait d'une rencontre de très haut niveau consacrée à l'examen des mécanismes de financement de la réindustrialisation, des chaînes d'approvisionnement résilientes et la transformation de la main-d'œuvre dans une économie axée sur l'intelligence artificielle.**

Dans son discours de circonstance, le président du Conseil a livré une réflexion approfondie sur les mutations de l'ordre économique mondial et les nouvelles formes de coopération appelées à structurer les relations entre l'Europe et l'Afrique. Le chef du gouvernement a défendu une vision fondée sur l'interdépendance maîtrisée, l'investissement productif et la convergence des intérêts stratégiques. Dès le début de son intervention, il a souligné la pertinence des échanges qui ont nourri les travaux du sommet. Faure Gnassingbé a salué la qualité des analyses présentées tout en situant les enjeux du débat dans une perspective globale. « Le thème qui nous réunit ce matin parle d'abord de l'Europe. Je crois qu'il ne concerne pas seulement l'Europe. Il concerne toutes les régions qui, dans un monde plus fragmenté, plus instable et plus compétitif, cherchent à reprendre la maîtrise de leur trajectoire. L'Europe s'interroge sur sa compétitivité, sa sécurité énergétique, ses capacités industrielles et sa souveraineté technologique. L'Afrique, elle aussi, se pose des questions essentielles sur son financement, sa transformation économique et sa capacité à créer davantage de valeur localement » a-t-il déclaré. Pour le président du Conseil, les défis auxquels sont confrontés les deux continents ne peuvent plus être abordés à travers les schémas traditionnels de coopération. Selon lui, l'heure est venue de construire une relation nouvelle, fondée sur les réalités du siècle présent et sur une compréhension mutuelle des intérêts stratégiques.

« Il ne s'agit pas de parler d'aide, de commerce ou de coopération classique.

Il s'agit de construire une relation stratégique plus équilibrée entre l'Europe et l'Afrique. Ce dialogue est utile parce qu'il oblige à dépasser les anciens réflexes. Il invite à repenser les partenariats à la lumière des nouvelles réalités économiques. Il nous pousse à bâtir des réponses adaptées à un monde devenu plus complexe et plus exigeant », a précisé le dirigeant togolais.

Au cœur de son intervention figure une lecture plus ouverte et pragmatique de l'autonomie stratégique. Pour le président du



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

Conseil, la recherche de souveraineté ne saurait conduire à l'isolement ou au repli mais plutôt à une ouverture pour des actions concertées et des impacts multiples.

Il est convaincu que « l'autonomie stratégique ne doit pas être comprise comme une logique de fermeture, mais comme une capacité à mieux organiser les interdépendances. Les crises récentes nous ont rappelé que ces interdépendances sont nécessaires. Elles deviennent toutefois dangereuses lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées. L'enjeu n'est donc pas de réduire toute interdépendance, mais de les rendre plus sûres, plus équilibrées et plus prévisibles ».

Le dirigeant togolais estime ainsi que les complémentarités entre l'Europe et l'Afrique offrent un terrain particulièrement favorable à la construction de nouveaux équilibres économiques. L'Europe recherche des partenaires fiables pour sécuriser ses approvisionnements et soutenir sa compétitivité. L'Afrique, quant à elle, a besoin de capitaux, de technologies et d'infrastructures pour accélérer sa

transformation. D'où la nécessité d'un partenariat gagnant-gagnant.

« L'Europe a besoin de partenaires fiables pour son énergie, ses matières premières critiques, ses marchés d'avenir et ses chaînes de valeur. L'Afrique a besoin de capital patient, de technologie, d'accès au marché, d'infrastructures et de capacités industrielles. Ces besoins ne s'opposent pas. Ils peuvent se renforcer mutuellement. À condition que le partenariat soit pensé comme une convergence d'intérêts stratégiques ».

Abordant ensuite la

question du financement du développement, Faure Gnassingbé a plaidé pour une redéfinition du rôle du capital dans l'économie mondiale. Selon lui, la performance ne peut plus être évaluée uniquement à l'aune du rendement immédiat. Elle doit désormais intégrer la capacité à renforcer durablement la résilience productive des territoires.

« Dans le monde qui vient, la compétitivité ne se mesurera pas seulement au coût le plus bas ou au rendement le plus rapide. Elle se mesurera aussi à la capacité de produire, de transporter, de transformer et d'approvisionner de manière fiable. Le capital doit changer d'horizon. Il ne peut pas seulement financer des actifs isolés. Il doit contribuer à construire des systèmes productifs complets et cohérents ».

C'est dans cette logique que s'inscrit la stratégie économique du Togo. Le président du Conseil a rappelé l'ambition du pays de consolider son rôle de plateforme logistique, industrielle et commerciale en Afrique de l'Ouest. Une ambition portée par la modernisation continue du port de Lomé, le développement des corridors régionaux

et la digitalisation des procédures commerciales.

« Notre ambition est claire. Consolider le rôle du Togo comme plateforme logistique, industrielle et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. Nous disposons d'atouts solides avec le port de Lomé, les corridors vers l'hinterland et la facilitation du commerce. L'étape suivante consiste à mieux relier ces atouts au développement des chaînes de valeur ciblées. Cette stratégie est nationale, mais elle possède également une portée régionale ».

L'efficacité des infrastructures dépasse en effet les frontières nationales, selon le chef du gouvernement. Chaque corridor amélioré, chaque port modernisé et chaque chaîne logistique renforcée produit des effets bénéfiques pour l'ensemble de la sous-région. Les investissements productifs doivent donc être considérés comme des instruments de résilience collective.

Enfin, le président du Conseil a appelé à un changement profond de paradigme dans les relations euro-africaines. Il a invité les deux continents à dépasser les approches héritées du passé pour construire un partenariat davantage tourné vers la production, l'innovation et la création de valeur.

Pour lui, « l'Afrique ne veut pas et ne peut pas seulement être un fournisseur d'intrants ou un marché futur. L'Afrique veut devenir un espace de production, de transformation, d'innovation et de solutions. Elle veut créer davantage de valeur localement. Elle veut construire ses propres capacités industrielles, énergétiques, numériques et financières ».

Cette évolution, a-t-il insisté, ne doit pas être perçue comme une menace pour l'Europe. Bien au contraire. Une Afrique plus industrialisée et mieux intégrée renforcerait la stabilité des chaînes de valeur mondiales tout en offrant de nouvelles opportunités aux investisseurs internationaux.

« L'Europe est invitée à se réimaginer. Mais dans un monde interdépendant,

aucune région ne peut se réimaginer seule. L'Europe ne construira pas son autonomie contre l'Afrique. L'Afrique ne construira pas sa souveraineté en dehors du monde. Notre responsabilité commune est de bâtir une nouvelle grammaire du partenariat fondée sur le respect, l'investissement, la production et la confiance ». À travers ce message, Faure Gnassingbé a décliné les contours d'une vision où l'Europe et l'Afrique cessent d'être de simples partenaires circonstanciels pour devenir des acteurs d'une même stratégie de prospérité. Une vision qui place l'investissement productif, l'intégration économique et la confiance mutuelle au cœur des équilibres de demain.

Au-delà des échanges stratégiques et des réflexions sur l'avenir des relations euro-africaines, la participation du Togo au FII Priority Europe renforce son positionnement comme acteur crédible des transformations économiques en cours. Cette tribune de haut niveau offre au pays l'opportunité de promouvoir ses atouts logistiques, industriels et financiers auprès des grands décideurs internationaux, tout en consolidant son attractivité pour les investisseurs. Elle permet également de faire valoir la vision togolaise d'une intégration régionale fondée sur la création de valeur et la résilience des chaînes de production. Pour Lomé, ce sommet constitue ainsi un levier supplémentaire pour attirer des capitaux, nouer des partenariats stratégiques et accélérer la réalisation de ses ambitions de hub économique et logistique en Afrique de l'Ouest.

Le sommet a connu la participation du président du Conseil d'administration de Future investment initiative (FII) Institute, Yasir Ben Othman Al-Rumayyan, du fondateur et président du Comité exécutif de FII Institute, Richard Attias, des dirigeants politiques, responsables d'institutions financières internationales, d'investisseurs de premier plan et des chefs d'entreprise.

**Obsèques de Togbui Agokoli IV****Le parcours exceptionnel du défunt a été rappelé durant la veillée funèbre**

**La grande veillée funèbre en hommage à Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Boniface Fafanyo Kossi Agboli Agokoli IV s'est tenue le vendredi 19 juin 2026 à Notsé.**

Placée sous le signe de la foi, du souvenir et du recueillement, cette célébration a réuni les représentants du peuple Ewé venus du Togo, du Bénin, du Ghana et de la diaspora.

La célébration religieuse a été présidée par le révérend-père Jean-Marie Koglo, prêtre résident à la paroisse Saint-Raphaël de Adéta (préfecture de Kpélé). Dans son homélie, le célébrant principal a invité l'assistance à méditer sur la vie de foi et de service de Sa Majesté Togbui Agokoli IV. Il a notamment souligné sa fidélité aux valeurs évangéliques,

son engagement au service de son peuple et son espérance en la vie éternelle.

L'oraison funèbre a retracé le parcours exceptionnel du défunt souverain. Né en 1940 à Notsé, Togbui Agokoli IV a consacré sa vie à la préservation des traditions ancestrales et à la promotion de l'identité culturelle éwé.

Figure respectée de la royauté traditionnelle togolaise, il a occupé plusieurs hautes responsabilités, notamment celles de chef du canton de Notsé, de président du Conseil national de la chefferie traditionnelle du Togo, de membre de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et de la Commission vérité, justice

et réconciliation (CVJR).

Rassembleur, homme de paix, de sagesse et

miséricorde divine. Des intentions particulières ont été formulées pour le repos de son âme, pour

continuer de prévaloir. L'ensemble du peuple éwé a ainsi témoigné sa reconnaissance à un



**Les officiels et participants (Crédit photo : Assemblée nationale)**

d'unité, il était écouté, suivi et respecté au-delà de sa communauté. La prière universelle a été l'occasion de confier le défunt souverain à la

la famille royale et les proches endeuillés, pour le peuple éwé ainsi que pour l'ensemble de la nation togolaise, afin que la paix, l'unité et la concorde

souverain dont l'héritage culturel, spirituel et social continuera de marquer les générations présentes et futures.

**TM**

**Royauté en pays Ewé****inhumation de Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Agokoli IV**

**Rappelé à Dieu à l'âge de 86 ans, Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Boniface Fafanyo Kossi Agboli Agokoli IV, roi des Ewé, a reçu un ultime hommage le samedi 20 juin 2026 à Notsé. Les cérémonies ont été marquées par une messe pontificale concélébrée sur l'esplanade de la place de l'indépendance, suivie de son inhumation dans l'intimité familiale.**

Barqué, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des députés et sénateurs, des autorités traditionnelles et religieuses, ainsi que des fils et filles du peuple Ewé venus du Togo, du Bénin, du Ghana et de la diaspora.

constituait avant tout un habit de travail, une vision qu'il a incarnée tout au long de son règne. « Avec sa canne de leader charismatique qu'il vient de déposer pour toujours, il a sillonné toutes les préfectures afin de transmettre aux chefs les

le roi portait au travail, soulignant que son mot d'ordre à l'endroit des chefs de l'espace Ewé était de servir avant de régner. « Serviteur doté d'une grande énergie physique et intellectuelle, il ne s'avoua jamais abattu malgré le poids de l'âge. Véritable garant des us et coutumes, il s'était engagé à restaurer le sanctuaire de Agbogbodzi pour en faire un lieu sacré et attractif au service des valeurs traditionnelles », a-t-il ajouté.

attributs royaux et ses reliques ont été présentés sur la place publique lors de la cérémonie d'hommage, avant d'être solennellement reconduits à la résidence royale conformément aux usages coutumiers. Togbui Agokoli IV a occupé plusieurs hautes fonctions avant son décès.

Il fut notamment chef du canton de Notsé, président du Conseil national de la chefferie traditionnelle du Togo (CNCTT), président du bureau exécutif de l'Union Eweto, ancien membre de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) ainsi qu'ancien membre de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) et officier de l'ordre du Mono.

Avec son inhumation, s'achève le parcours terrestre de Sa Majesté Ewéfiaga Togbui Agokoli IV. Son héritage, marqué par la promotion des valeurs traditionnelles, l'unité du peuple Ewé et le service à la nation, demeure désormais une source d'inspiration pour les générations présentes et futures.



**Les attributs royaux de Togbui Agokoli IV (Crédit photo : Assemblée nationale)**

L'événement a mobilisé de nombreuses personnalités de premier plan, parmi lesquelles le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Selom Klassou, le président du Sénat, Barry Moussa

Au cours de la cérémonie d'hommage, Togbui Mawuto Frédéric Dzidzoli Détu X, chef du canton de Aflao Gakli, a, au nom du Conseil national de la chefferie traditionnelle, rappelé que, pour le défunt roi, l'apparat royal

valeurs et les vertus que doivent porter les garants des us et coutumes » a-t-il déclaré.

Togbui Mawuko Adela Aklassou IV, vice-président de l'Union Eweto, a pour sa part réitéré l'amour que

En raison des exigences de la tradition, le cercueil du roi n'a pas été exposé au public. Seuls ses

**La rédaction**

## Togo - Arabie saoudite

## Perspectives d'investissement

Le Togo poursuit sa stratégie de diversification de ses partenariats économiques. En marge du sommet Future Investment Initiative (FII) Europe 2026, organisé à Rome, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu avec Yasir Ben Othman Al-Rumayyan, gouverneur du Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite (FIP) et président du Conseil d'administration du Future Investment Initiative Institute.



Le président du Conseil et ses ministres (Vue de face)

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations entre Lomé et Riyad. Les discussions ont porté sur les opportunités de co-investissement dans plusieurs secteurs jugés prioritaires pour la transformation économique du Togo, notamment

l'agriculture, l'agro-transformation, l'industrie manufacturière et les activités portuaires.

Les deux personnalités ont réaffirmé leur volonté de renforcer un partenariat orienté vers une croissance durable, la création de valeur ajoutée et le développement

d'emplois. Les échanges ont également permis de faire le point sur plusieurs projets déjà engagés avec l'appui du Fonds saoudien pour le développement.

Parmi ces initiatives figure le programme d'accès à l'eau potable et de développement rural, lancé en 2024 grâce à un don de cinq millions de dollars du gouvernement saoudien. Le projet prévoit la réalisation de trente-deux forages équipés de systèmes solaires dans dix-sept localités, afin d'améliorer durablement l'accès à l'eau.

La coopération entre les deux pays s'est aussi illustrée par le financement d'infrastructures routières structurantes. Le Fonds saoudien a notamment participé à la réhabilitation des axes Kpalimé-Atakpamé et Sokodé-Bassar, tout en accompagnant le projet de modernisation de la route Adagali-Atakpamé inscrit dans la Feuille de route gouvernementale.

La relance de la filière cotonnière togolaise a également figuré parmi les principaux sujets abordés. Les deux parties ont examiné les pistes susceptibles de

exercer déjà leurs activités au Togo.

À travers cette rencontre, les autorités togolaises confirment leur ambition



Les délégations togolaise et saoudienne à Rome

moderniser cette filière stratégique afin d'accroître sa compétitivité et sa contribution à l'économie nationale.

Acteur majeur du financement international, le Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite détient des participations dans plusieurs entreprises présentes en Afrique, dont certaines

de mobiliser davantage de capitaux internationaux pour soutenir les projets structurants. En multipliant les partenariats avec de grands investisseurs mondiaux, le Togo entend consolider son attractivité économique et renforcer son positionnement comme destination d'investissement en Afrique de l'Ouest.

E. A

## Uemoa

## L'inclusion financière poursuit sa progression malgré un recul des infrastructures d'accès

L'inclusion financière continue de progresser au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), même si son rythme de croissance s'est ralenti en 2024. C'est le principal enseignement du dernier rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), qui dresse un état des lieux des services financiers dans les 8 pays de l'Union.

L'institution monétaire évalue cette évolution à travers 7 indicateurs couvrant 3 dimensions essentielles : l'accès aux services financiers, leur utilisation par les populations et leur accessibilité en matière de coûts. Ces paramètres permettent de mesurer la proximité des établissements financiers, le niveau de bancarisation et les conditions d'accès à l'épargne comme au crédit.

Selon le rapport, l'indice global d'inclusion financière a continué de progresser, porté principalement par l'adoption croissante des solutions de monnaie électronique. Les services financiers numériques confirment ainsi leur rôle moteur dans l'élargissement

de l'accès aux transactions et aux paiements pour des millions d'utilisateurs de la région.

En revanche, les infrastructures physiques de distribution ont connu un léger repli. Le taux global de pénétration démographique est passé à 193 points de services pour 10 000 adultes, contre un niveau supérieur en 2023. Dans le même temps, le taux de pénétration géographique a diminué à 470 points de services pour 1 000 kilomètres carrés.

La Bceao explique cette évolution par la fermeture de nombreux points de services jugés inactifs par les établissements de monnaie électronique, notamment au sein de leurs réseaux de distribution. Cette rationalisation traduit une volonté d'optimiser les implantations sans remettre en cause la dynamique générale de l'inclusion financière.

Du côté de la demande, les principaux indicateurs demeurent relativement stables. Le taux de

bancarisation strict est ressorti à 25,2 % en 2024, contre 25,6 % un an plus tôt. Quant au taux de bancarisation élargi, qui intègre également les institutions de microfinance, il s'établit à 47,4 %, contre

d'avantage sur les usages numériques que sur l'ouverture de nouveaux guichets physiques.

Au-delà des chiffres, le rapport souligne la transformation profonde des

les barrières géographiques.

Pour la Bceao, le défi consiste désormais à préserver cette dynamique tout en améliorant la qualité des services, leur accessibilité tarifaire et la confiance des usagers.



Siège de la Bceao à Dakar au Sénégal

47,8 % en 2023. Ces légères variations traduisent une phase de consolidation plutôt qu'un recul du secteur. Elles montrent surtout que la progression de l'inclusion financière repose désormais

habitudes financières dans l'espace communautaire. Les solutions de paiement électronique, devenues plus accessibles, répondent aux besoins d'une population de plus en plus connectée et réduisent progressivement

L'objectif demeure de faire de l'inclusion financière un véritable levier de croissance, d'investissement et de réduction des inégalités dans l'ensemble des pays de l'Uemoa.

E. A

## Economie bleue au Togo

# Un levier stratégique pour dynamiser le développement

**Ensemble des activités économiques associées aux ressources marines et aux écosystèmes aquatiques, l'économie bleue constitue un moteur fondamental du développement du Togo. Que ce soit dans la création de l'emploi, dans les échanges commerciaux ou dans la production halieutique, sa contribution n'est pas à négliger. Sauf que ce secteur objet de notre dossier, n'est pas sans défis. Pour trouver des solutions innovantes, a pris part du 16 au 18 juin 2026 en Nairobi au Kenya, à la Conférence sur les océans.**

réflexions sur les besoins des communautés. Des mécanismes permettant de concilier la protection de l'environnement, le développement économique et la résilience des communautés face aux effets du changement climatique, ont également abordés.

Au Togo, la contribution de l'économie maritime au développement est d'une importance, et nul n'a besoin de la démontrer. Fort de son impact sur le

méconnues, cet espace fait depuis quelques décennies l'objet de convoitises avec les découvertes et les avancées technologiques. Très tôt, les autorités togolaises, ayant découvert le potentiel du secteur maritime du pays, vont s'évertuer à mettre un accent sur son développement, communément appelé l'économie bleue. Avec objectif de tirer le maximum pour le développement du pays,

S'engageant dans cette démarche, le pays définit ses eaux territoriales, délimite ses frontières avec le Ghana, et met en place des mécanismes pour surveiller et gérer cet espace, comme la création d'une unité spéciale de garde-côtes.

Dans cette même logique, celle de mieux promouvoir le développement de son économie bleue, plusieurs autres lois vont suivre. L'on pourrait citer la loi n° 2016-004 qui vise à lutter contre la piraterie et autres actes illicites en mer, et à définir les pouvoirs de police de l'État en mer. La loi n° 2016-007, quant à elle, établit le cadre juridique pour les espaces maritimes sous juridiction nationale togolaise. Mais bien avant, d'autres lois, notamment la loi-cadre sur l'environnement de 2008, fixent le cadre général de gestion de l'environnement, y compris la protection des ressources naturelles et la lutte contre la pollution. La loi sur l'aménagement et la protection du littoral vise à protéger le littoral, avec des dispositions sur les infractions (circulation sur les plages) et l'évaluation environnementale des projets.

### Développement des infrastructures, une autre démarche

Prenant appui sur les atouts du Port autonome de Lomé, l'un des ports en eau profonde du continent, le gouvernement s'emploie à mobiliser des investissements dans le secteur. Ainsi, les investissements dans le secteur maritime se concentrent sur des projets de modernisation, d'extension et de création d'infrastructures stratégiques pour en faire un hub logistique. Ces investissements incluent l'extension et la modernisation des terminaux existants comme le Lomé Container Terminal (LCT), le développement de hubs logistiques terrestres comme les ports secs et les zones industrielles,

la modernisation du quai minéralier, et le développement d'infrastructures de soutien comme des liaisons ferroviaires.

Dans l'atteinte de son objectif, le Togo compte également sur des investisseurs privés à l'instar du Mediterranean Shipping Company (MSC), dont les engagements au port de Lomé sont estimés à 328 milliards, soit 500 millions d'euros. Ce plan d'investissement global inclut une première tranche de 30 millions d'euros en 2022 pour des équipements et extensions. L'objectif est de porter la capacité de traitement du port à 4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) à terme et de doubler la capacité sur les 10 prochaines années.

En amont de ces investissements, un accent est mis sur le renforcement de la sécurité de l'espace maritime du pays. C'est dans cette logique que le pays s'est doté d'une unité togolaise de garde-côtes pour la surveillance et l'action de l'État en mer. Dans la même logique, le pays déploie des patrouilles maritimes permanentes et renforce ses capacités de recherche et de sauvetage.

### Un port modernisé

Avec l'objectif de dynamiser l'économie bleue, d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs et d'augmenter la production et la valeur ajoutée des produits halieutiques, il est construit en 2019 un nouveau port moderne de pêche à Gbetchogbé. Financé à 20 milliards de FCFA, grâce à la coopération avec le Japon, le projet s'inscrit en droite ligne des efforts des autorités togolaises de promouvoir le secteur halieutique. Ce dernier, qui emploie plus de 22 000 personnes et contribue à hauteur de 4,5 % du produit intérieur brut (PIB), constitue un pilier de la sécurité alimentaire



Vue partielle de l'infrastructure aéroportuaire Gnassingbé Eyadema

**A**cet évènement majeur qui rassemble les dirigeants mondiaux pour renforcer la gouvernance des océans, stimuler l'économie bleue et protéger la biodiversité, le Togo est représenté par les ministères de l'économie maritime et de l'environnement. La participation du pays à cette conférence de haut niveau n'est pas fortuite. Il s'inscrit dans la dynamique du Togo de renforcer les politiques environnementales face aux menaces croissantes sur son secteur maritime.

L'objectif étant de mieux prendre en compte les préoccupations des populations, dont les activités économiques et les moyens de subsistance restent étroitement liés aux ressources maritimes, la conférence a également permis de porter les

développement, le pays ne manque pas d'initiatives à promouvoir le secteur.

Cet engagement à promouvoir le développement de l'économie maritime se traduit ces dernières décennies par plusieurs réformes dans le secteur avec des répercussions directes sur le développement.

Que ce soit au niveau du transport maritime, du tourisme côtier, de la pêche ou du renforcement de la sécurité maritime, tous les leviers sont actionnés pour accroître la contribution du secteur au développement.

### Un espace vaste et potentiellement riche

Si à l'échelle mondiale, le territoire maritime représente cinq (5) fois les terres émergées, avec des potentialités et des richesses longtemps

les autorités togolaises sous la houlette du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, vont s'employer dans un premier temps d'engager le processus devant aboutir à la reconnaissance du territoire maritime du pays. Et ce, en conformité avec la convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Ce processus est enclenché en 2015, avec la décision du gouvernement togolais d'introduire au Parlement un projet de loi pour la délimitation de ses frontières maritimes, et la création d'une zone économique exclusive. Un pas important lorsqu'on sait que le droit du pays côtier de disposer de ce territoire maritime ne peut valablement et légalement s'exercer qu'après que ce dernier a créé cette zone dans le droit national.

et un levier essentiel pour l'emploi des communautés côtières et fluviales.

Grâce au projet de modernisation, le port de pêche est dorénavant aux normes internationales, créant des emplois supplémentaires, renforçant la sécurité alimentaire du pays et favorisant la rentabilisation des activités de pêche. Ce projet de modernisation, combiné aux investissements dans le secteur maritime, font aujourd'hui du Port autonome de Lomé, principale vitrine de l'économie maritime togolaise, l'un des plus modernes au monde. En témoigne le classement de la revue Lloyd's List qui classe le port de Lomé, 92ème mondial, 5ème au niveau continental et premier port à conteneurs d'Afrique en 2025. Ayant intégré ce classement en 2021, le pays ne cesse de voir son port grimper dans le classement. De la 94ème place mondiale en 2023, à la 93ème en 2024, puis à la 92ème en 2025.

### La contribution du secteur maritime togolais

Aujourd'hui, grâce au port de Lomé, la contribution de l'économie maritime au développement du pays ne cesse de prendre de l'ampleur. S'il gère lui seul plus de 90 % des échanges commerciaux du pays, le port de Lomé est aussi devenu une plaque tournante logistique pour l'Afrique de l'Ouest. Il dessert des pays de la sous-région comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Le secteur de la pêche est également vital, fournissant près de 35 % des besoins nationaux en produits halieutiques. Le tourisme balnéaire

et d'autres activités côtières y participent aussi au renforcement de l'économie maritime.

Véritable poumon du développement économique du Togo, l'économie bleue contribue à 30 % du produit intérieur brut (PIB) et 75 % des recettes fiscales au Togo.

Fort de cette contribution au développement, le pays n'attend pas de s'arrêter en si beau chemin. En témoigne les nombreuses rencontres portées par les pays. L'on pourrait citer 2016, le sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et en 2025, l'organisation de la 3ème édition du BlueInvest Africa.

Premier pays francophone à abriter cette dernière rencontre coorganisée avec l'Union européenne (UE), le Togo se donne pour objectif, à travers cette initiative, de faciliter les partenariats, les échanges d'expertises et les projets innovants pour développer son économie bleue. Les domaines visés étant la pêche, l'aquaculture et le transport maritime.

« En matière de promotion de l'économie bleue, nous avons engagé des actions fortes. Le Togo a initié un programme ambitieux de développement de l'aquaculture qui a permis de tripler la production aquacole, passant de 1000 à 3000 tonnes de 2022 à 2024. Je pourrai aussi citer de nombreux projets d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers la transformation des produits de la mer, la formation technique et le développement d'une chaîne de valeur locale intégrée », a listé Stanislas Baba, ministre secrétaire général du gouvernement.

Outre ces initiatives susmentionnées, le pays déploie plusieurs autres stratégies allant de la planification globale au soutien à l'entrepreneuriat innovant et à la préservation des écosystèmes.

durables sont promus pour accompagner les communautés et réduire l'impact anthropique sur l'écosystème marin. C'est ainsi que l'on assiste à la distribution des fumoirs améliorés pour

à nombre de défis au Togo. Ces derniers sont relatifs à la sécurité maritime (piraterie, trafic), à la protection de l'environnement (pollution, érosion côtière), au manque de connaissances



Vue partielle du port de pêche moderne de Lomé

C'est ainsi qu'un plan quinquennal de promotion de l'économie bleue est élaboré. Doté de plus de 205 milliards de FCFA, il vise à dynamiser le secteur maritime, à moderniser les infrastructures et à doter le pays d'un arsenal juridique adéquat.

Un Guide d'intégration sectorielle est aussi pensé. Il est mis en place pour

les mareyeuses, l'étude pour l'installation de chambres froides solaires, la distribution des filets adaptés et des programmes de conservation et de restauration des écosystèmes de mangroves via l'apiculture. Mais en dépit de ces pléthores d'initiatives, l'économie bleue togolaise est confrontée à plusieurs

scientifiques et d'infrastructures de recherche nécessaires à l'économie bleue, et à la compétitivité face à une concurrence régionale accrue.

Ainsi ces dernières années, le port de Lomé ne cesse d'essuyer la concurrence des ports voisins comme Tema du Ghana, Lekki du Nigeria et Cotonou au Bénin qui cherchent également à renforcer leur position dans la sous-région.



Des garde-côtes togolais en patrouille dans les eaux territoriales

intégrer les principes de l'économie bleue dans toutes les politiques et programmes de développement du pays.

Aussi, des projets c o m m u n a u t a i r e s

défis.

### Relever les défis

Bien qu'en plein essor avec des investissements sans cesse croissants, l'économie bleue reste cependant confrontée

Face à cette concurrence, le Togo ne cesse de son côté de continuer à innover pour faire de sa plateforme un hub logistique de référence. Dans cette logique, l'on assiste à des initiatives comme la dématérialisation totale des services du Port autonome de Lomé et l'introduction des machines de dernières générations pour maintenir le cap de l'attractivité.

**Caleb Akponou**

En un clic,  
payez votre  
TVM par

sur l'application  
OTR TVM

Disponible sur Google Play

FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg

## Projet RAINE

## Bessac-Togo inaugurée pour renforcer l'assainissement

Le Togo franchit une étape décisive dans la lutte contre les inondations. Sous le haut patronage du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Kodjo Sévon-Tépé Adedze, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, a officiellement inauguré, vendredi 19 juin 2026 à Adétikopé, l'usine Bessac-Togo. L'inauguration de cette usine spécialisée dans la préfabrication des tuyaux bas carbone, intervient dans le cadre des travaux souterrains du projet Réseau d'assainissement par intercepteurs pour la non-inondation de nos espaces (RAINE).



Usine spécialisée dans la préfabrication des tuyaux bas carbone

des Affaires coutumières. Cette inauguration qui intervient dans le cadre du projet RAINE, fait suite au lancement en avril dernier, des micro-tunneliers pour la réalisation des canalisations

du gouvernement en faveur des infrastructures modernes, résilientes et respectueuses de l'environnement », a mentionné Séna Alipui, ministre chargé de l'Eau et

RAINE. Ainsi basée sur deux (2) hectares, l'usine Bessac-Togo implantée à Adétikopé au cœur d'une zone à vocation industrielle, devra dès sa première année d'exploitation, permettre de produire plus de 2 200 tuyaux de forçage de diamètre de 2 000 mm destinés aux intercepteurs I5 et I6. Aussi, 1 400 tonnes d'acier seront transformées et près de 10 000 m<sup>3</sup> de béton bas carbone seront directement fabriqués sur le site.

« Au-delà de sa vocation industrielle, cette usine traduit une volonté de promouvoir une économie plus verte. Le recours au béton bas carbone contribuera à réduire significativement l'impact environnemental du projet tout en renforçant la souveraineté du pays par la limitation des importations de matériaux », a expliqué

de compétences, une montée en puissance de la main-d'œuvre locale, une création d'emplois de qualité et l'émergence d'une véritable expertise togolaise dans le domaine du génie civil souterrain.

L'ambition du gouvernement étant de construire un Togo résilient, compétitif, durable et d'améliorer les conditions de vie des populations, l'usine Bessac-Togo permettra aussi la création de 150 emplois directs et plus de 500 emplois indirects.

« Nous avons choisi le Togo pour l'implantation de notre usine parce que nous avons décidé de faire du pays notre base sous-régionale pour construire l'ensemble du revêtement des tunnels dans la sous-région », a expliqué M. Bazzieri avant d'ajouter : « Bessac est une usine à la pointe de



Kodjo Sévon-Tépé Adedze, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme coupant le ruban d'inauguration

Fort de l'importance que revêt l'inauguration de Bessac-Togo dans les projets d'assainissement, la cérémonie a mobilisé plusieurs personnalités. Au nombre de ces dernières, Séna Alipui, ministre délégué auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, chargé de l'Eau et de l'assainissement et Awaté Hodabalo, ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et

des eaux pluviales. Pour ce faire, Bessac-Togo, spécialisée dans la préfabrication des tuyaux bas carbone, interviendra dans la fabrication sur place des tunneliers pour des travaux de canalisations et d'assainissement.

« L'inauguration de cette usine de préfabrication des tuyaux bas carbone constitue une nouvelle étape dans la concrétisation de l'adhésion

de l'Assainissement.

#### Un engagement de longue date

Depuis plusieurs années, le Togo a fait de l'assainissement, de la lutte contre les inondations et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens une priorité. C'est dans le cadre de cette ambition qui concilie performance économique, inclusion sociale et préservation de l'environnement qu'intervient le projet



Séna Alipui, ministre de l'Eau et de l'Assainissement

M. Alipui avant d'ajouter : « Outre ces performances techniques, cette usine constitue un puissant levier de développement économique et social. »

#### Un transfert de technologie à la clé.

Selon Dominique Bazzieri, PDG de Bessac, l'usine favorisera un transfert

la technologie. On a une rouleuse automatique qui permet de centrer les éléments mécaniques et une centrale à béton qui permet d'avoir des capacités de 100 m<sup>3</sup>/h, sans oublier qu'elle fonctionne exclusivement avec du béton bas carbone. »

**Caleb Akponou**

En un clic, payez votre TVM par

sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg

## Bénin/Justice

## Candide Azannaï devant la CRIET

**Ce jeudi, l'opposant radical comparait pour la première fois devant le juge d'instruction de la CRIET. Un face-à-face avec la justice, longtemps différé, qui rouvre la question des garanties procédurales.**

C'est son fils Aaron qui a annoncé la nouvelle sur les réseaux sociaux : « Le Président Candide Armand-Marie Azannaï sera présenté ce jour au juge d'instruction de la CRIET après six mois de détention. » Une phrase sobre, mais qui dit l'essentiel d'une situation qui n'aurait pas dû durer aussi longtemps.

Interpellé le 12 décembre 2025, une semaine après la tentative de coup d'État du 7 décembre, Candide Azannaï avait été placé sous mandat de dépôt le 20 décembre, après comparution devant le juge des libertés de la CRIET. Depuis, le silence. 6 mois de détention provisoire sans comparution devant un juge d'instruction, un vide procédural que la famille avait dénoncé avec vigueur. Par la voix d'Aaron Azannaï, elle avait alerté l'opinion : aucune accusation claire notifiée, aucune preuve présentée, aucune date de procès communiquée,

invokant une « violation manifeste de la présomption d'innocence ». Les autorités avaient opposé une fin de non-recevoir, faisant valoir que le dossier, encore en construction, devait intégrer les auditions d'une cinquantaine de co-inculpés.

Pour saisir le poids symbolique de cette audience, il faut remonter au printemps 2017. Compagnon de lutte de Patrice Talon lors de l'alternance de 2016, ministre de la Défense au début du quinquennat, Azannaï claque la porte du gouvernement après moins d'un an, invoquant

des désaccords profonds sur les réformes politiques. Un départ qui marque le début d'une radicalisation progressive. Se définissant lui-même comme « rapporteur national à la résistance », il devient l'une des voix les plus tranchantes de l'opposition, multipliant les prises de position contre la gouvernance Talon, boycottant les scrutins qu'il juge exclusifs, réclamant une refonte totale du cadre électoral.

En quittant la CRIET pour la prison le 20 décembre 2025, il avait lancé trois mots : « Je suis un guerrier. » Une formule qui résonnait

comme un défi autant qu'un testament politique provisoire.

C'est la première fois qu'il voit un juge depuis son interpellation. Cette audience devant le juge d'instruction devrait, au minimum, formaliser les charges retenues, une tentative d'atteinte à la sûreté de l'État, selon les éléments disponibles. Elle devrait aussi, en théorie, enclencher la mécanique contradictoire du droit pénal : confrontation des preuves, audition de la défense, contradiction des charges.

T.M.

## Sénégal/Politique

## Ousmane Sonko reste au Perchoir, l'opposition obligée de digérer ce camouflet du Conseil constitutionnel

**Le Conseil constitutionnel a refusé d'examiner le recours contre la réintégration de l'ancien Premier ministre. Une fin de non-recevoir procédurale qui clôt le dossier et acte un contre-pouvoir inédit.**

L'offensive aura duré dix-sept jours. Le 1er juin 2026, le député Tafsir Thioye et dix-sept autres parlementaires avaient saisi le Conseil constitutionnel, lui demandant de déclarer contraire à la Constitution la décision du Bureau de l'Assemblée nationale du 24 mai, qui avait procédé à la réintégration d'Ousmane Sonko comme député. Le 17 juin, la haute juridiction a rendu son verdict : incompétence. Un mot, une décision, et la voie parlementaire s'ouvre définitivement au leader du Pastef.

Le Conseil constitutionnel n'a pas examiné le fond. Il a précisé dans son délibéré que la décision contestée du 24 mai 2026 « n'intervient pas dans le cadre d'une élection nationale et ne se rattache pas directement à ce scrutin », les législatives anticipées remontant au 17 novembre 2024. La haute juridiction a également souligné qu'un acte administratif portant sur la réintégration d'un membre du gouvernement élu député, après la cessation de ses fonctions ministérielles, échappe totalement à sa

compétence. En d'autres termes : le litige relève du droit parlementaire interne, pas du contentieux constitutionnel électoral.

Pour les observateurs, cette position pourrait faire jurisprudence, en consacrant une distinction nette entre contentieux électoral et fonctionnement parlementaire. Pour l'opposition, c'est un revers procédural net, sans porte de sortie.

La séquence qui a conduit à cette décision mérite d'être rappelée dans sa brutalité politique. Sonko, limogé de son poste de Premier ministre, est réintégré à l'Assemblée nationale le 24 mai, puis élu à sa présidence deux jours plus tard. L'opposition y avait vu un « coup d'État institutionnel ». Aucun autre recours n'est désormais possible devant le Conseil constitutionnel.

Ce qui se joue maintenant est d'une tout autre nature. Depuis le perchoir de la deuxième institution du pays, Sonko pourrait exercer un contre-pouvoir face au président Bassirou Diomaye Faye, son ancien allié avec qui la rupture est consommée. Deux hommes issus du même mouvement, portés par la même vague électorale, désormais en position d'adversité institutionnelle : le Sénégal entre dans une séquence politique dont la tonalité, cohabitation, confrontation ou recomposition, reste entièrement à écrire.

T.M.

## Côte d'Ivoire/AES

## La main tendue de Téné Birahima à l'AES

**En marge d'Eurosatory, le vice-Premier ministre ivoirien propose de relancer la coopération sécuritaire avec Bamako et Ouagadougou. Un signal pragmatique, mais une réponse incertaine.**

C'est à Paris, en marge du salon international de la défense Eurosatory, que la déclaration a été faite, loin des chancelleries ouest-africaines, mais à portée de toutes les oreilles qui comptent. Téné Birahima Ouattara, vice-Premier ministre et ministre ivoirien de la Défense, a affirmé mardi 17 juin que son pays était « sincèrement prêt » à reprendre une coopération sécuritaire avec le Mali et le Burkina Faso, si ces deux voisins en manifestaient la volonté. La formulation est soigneusement calibrée : une main tendue sans condition politique, une ouverture sans capitulation. Pour mesurer le poids de cette sortie, il faut rappeler la profondeur du fossé. Depuis le 10 juillet 2022 et l'arrestation de 49 soldats ivoiriens à Bamako, la coopération sécuritaire régionale avait volé en éclats. Les juntes souverainistes de Bamako et Ouagadougou, qui ont fait de la rupture avec la France leur marqueur politique central, se sont retrouvées en tension frontale avec Abidjan, allié clé de Paris, et désormais seul grand État côtier encore engagé dans le partenariat sécuritaire franco-africain. Avec le Burkina Faso, les possibilités d'opérations

conjointes avaient bien été envisagées, avant un arrêt que le ministre qualifie lui-même de « brutal » en juin 2024. Depuis, le silence.

La déclaration de Téné Birahima Ouattara rompt avec ce statu quo figé au nom d'une réalité que les fractures politiques ne peuvent indéfiniment ignorer. La Côte d'Ivoire n'a plus connu d'attaque

Le pragmatisme de cette offre est sa force, et peut-être aussi sa limite. En réaffirmant simultanément que la France demeurait un « partenaire privilégié » d'Abidjan, avec une coopération « exemplaire » en matière de formation, de renseignement et d'équipements, Téné Birahima Ouattara maintient exactement



Téné Birahima Ouattara en costume

terroriste meurtrière depuis 2021, grâce à un dispositif combinant présence militaire, près de 3 000 hommes déployés dans le Nord, et investissements de développement dans les zones frontalières exposées. Mais la progression des groupes jihadistes à quelques kilomètres de ses frontières nord oblige Abidjan à regarder plus loin que ses propres lignes défensives. Si le verrou sécuritaire du Sud-Burkina venait à céder, l'armée ivoirienne se retrouverait seule en première ligne face à une poussée directe vers le golfe de Guinée.

le point de friction qui a structuré la rupture avec l'AES. Toute coopération devra probablement être construite autour de garanties fortes concernant le respect de la souveraineté nationale et l'absence d'ingérence politique, deux exigences que Bamako et Ouagadougou n'ont jamais renoncé à poser comme préalables.

La balle est désormais dans le camp des juntes. Leur réponse dira si la pression du terrain l'emporte, enfin, sur la rhétorique de la rupture.

T.M.

## Manipulation présumée de matchs

# La FTF sort des sanctions contre des acteurs de football

**La Commission de discipline de la Fédération togolaise de football (FTF) a rendu sa décision dans le dossier relatif aux suspicions de manipulation de matchs lors des deux dernières journées du championnat national de première division D1 Lonato 2025-2026.**

Saisie par le Comité exécutif de la FTF à la suite d'enregistrements audio faisant état de tentatives d'influence sur le déroulement de certaines rencontres du championnat, la Commission a mené une instruction approfondie conformément aux

de Bola Théophile, entraîneur de l'AS Binah, pour manipulation de matchs (article 20.1 du Code de discipline) et propos outrageants portant atteinte à l'image de la FTF (articles 13 du Code de discipline, 202 et 206 des Règlements généraux), une interdiction d'exercer toute activité liée au football pour une durée totale de cinq (5) ans et six (6) mois, ainsi qu'une amende de cinq cent mille (500 000) FCFA ;

D'adjoindre à M. Bola de

de preuve d'exécution effective du pacte de manipulation ;

De condamner solidairement le FC Espoir de Zio et Toulassi Kokou au paiement d'une amende de cinq cent mille (500 000) FCFA à la FTF, en application des articles 6.3 et 8.1 du Code de discipline.

De condamner solidairement l'AS Binah et Bola Théophile au paiement d'une amende de cinq cent mille (500 000) FCFA à la FTF, en

officielle aux parties. Selon la commission de discipline, ces dernières disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la date de notification pour exercer un recours devant la commission de recours de la Fédération togolaise de football, conformément à l'article 58 du Code de discipline.

### Le début des plaintes

C'est dans un communiqué rendu public le 29 mai 2026 que l'instance dirigeante du football togolais a indiqué avoir été alertée

audition intervenue le 2 juin 2026.

### Quid du rôle de commission de discipline ?

Instance juridictionnelle chargée de faire respecter les règlements du football au Togo, la commission de discipline de la FTF a pour rôle de sanctionner les infractions, de traiter les litiges et de lutter contre la corruption.

Dans son rôle de gestion des infractions, la commission de discipline est chargée de poursuivre et de punir les manquements aux règlements, les actes d'indiscipline et les atteintes à l'éthique sportive.

En tant qu'instance chargée de traiter les litiges, elle statue également sur les contestations liées à la qualification des joueurs, à la sécurité des terrains et au non-respect des lois du jeu. Dans son rôle régalien de lutte contre la corruption, elle enquête et sévit en cas de suspicion de manipulation de matchs ou de comportements antisportifs graves. Ses décisions s'appliquent à l'ensemble des acteurs du football assujettis aux règlements de la FTF, y compris les clubs, les joueurs, les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants.

### Quelle est la composition de la commission ?

Composée d'un comité présidé obligatoirement par un juriste qualifié et d'un vice-président qui doit également avoir des notions juridiques, la commission de discipline est l'un des organes juridictionnels chargés de faire respecter les décisions de la FTF.

Avec un bureau de cinq (5) membres, la commission de discipline de la FTF peut également intervenir pour faire rectifier des erreurs survenues lors des décisions disciplinaires des arbitres.

**TM et FTF**



Le siège du FTF

dispositions du Code de discipline de la FTF. Plusieurs acteurs du football togolais ont été auditionnés dans le cadre d'une procédure contradictoire organisée le 2 juin 2026.

À l'issue de l'examen du dossier, la commission a décidé :

De prononcer contre M. Toulassi Kokou, président du FC Espoir de Zio, une interdiction d'exercer toute activité liée au football pour une période de six (6) ans, ainsi qu'une amende de cinq cent mille (500 000) FCFA, pour manipulation de match, conformément à l'article 20.1 du Code de discipline ;

De prononcer à l'encontre

présenter des excuses publiques à la Fédération togolaise de football et au public sportif togolais dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de la décision. Et ce, pour manquement à l'éthique sportive, infraction aux lois du jeu et atteinte à l'image et à l'honneur de l'institution, conformément aux articles 13, alinéas 1 et 2 (a, b, d) du Code de discipline ainsi qu'aux articles 202 et 206 des Règlements généraux de la FTF.

De maintenir les résultats sportifs des matchs des deux dernières journées de la D1 Lonato 2025-2026 du 24 au 31 mai 2026, en application de l'article 20.2 du Code de discipline et au regard de l'absence

application des articles 6.3 et 8.1 du Code de discipline.

De mettre hors de cause Ayikoé Firmin Ajavon, Sébastien Pré, Hessou Passiwe, Aklisso Amah, Nabiga Kueviakué et Kokou Mensah, respectivement vice-président de l'AS Gbohloesu, président d'honneur de l'AS Binah, président de l'ASCK, manager de l'AS Gbohloesu et président de Gomido FC, contre qui aucune charge disciplinaire n'a été retenue.

La décision susmentionnée est entrée en vigueur le 18 juin avec effet immédiat, dès la notification

par des informations concordantes faisant état de faits susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la compétition.

Face à la gravité de la situation et dans le souci de préserver la crédibilité du championnat, le comité d'urgence de la FTF, réuni en session extraordinaire le 26 mai dernier, a décidé de transmettre le dossier à la commission de discipline conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Après avoir statué sur les manipulations présumées, le comité de discipline a donc décidé de prononcer des sanctions contre les auteurs après une

## Arnaques au mobile money

# L'ANCy appelle les utilisateurs à redoubler de vigilance

Un simple appel téléphonique, un faux SMS ou une demande de remboursement formulée dans l'urgence suffisent parfois à faire disparaître en quelques secondes les économies d'une vie. Face à la recrudescence des arnaques au mobile money, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) a formé du 16 au 18 juin 2026 à Kpalimé, des journalistes aux techniques employées par les cybercriminels. Elle entend faire des professionnels des médias des relais de sensibilisation face à la multiplication des fraudes liées au mobile money, mais aussi leur apprendre à protéger leurs outils de travail.



Sylvestre Didémana

Gbota Gwaliba

Komlan Tchalla

Lors de cette session de formation de l'ANCy, l'expert en cybersécurité Komlan Tchalla a mis en garde contre ces fraudes qui reposent davantage sur la manipulation psychologique que sur le piratage informatique. Les cybercriminels exploitent la confiance, la précipitation ou l'émotion de leurs victimes afin de les pousser à réaliser elles-mêmes des transactions frauduleuses. Selon l'expert, plusieurs techniques sont aujourd'hui utilisées. La plus fréquente consiste à envoyer un faux SMS annonçant un transfert d'argent. L'escroc contacte ensuite la victime en prétendant s'être trompé de destinataire et lui demande de renvoyer immédiatement la somme. Si l'utilisateur ne vérifie pas au préalable son compte mobile money, il risque de transférer son propre argent au fraudeur.

Une autre méthode, plus élaborée, consiste

à utiliser de l'argent volé sur le compte d'une autre personne. Les fonds sont transférés vers le compte de la future victime, qui reçoit effectivement l'argent. Le fraudeur l'appelle ensuite pour évoquer une erreur de manipulation et solliciter le remboursement. Pensant rendre service, l'utilisateur effectue le transfert. Lorsque le véritable propriétaire de l'argent dépose plainte, l'opérateur retire les fonds litigieux du compte du destinataire. Celui-ci perd alors la somme remboursée au fraudeur et voit également les

fonds retirés de son propre portefeuille électronique.

Pour éviter ce piège, l'ANCy recommande de ne jamais retourner directement un transfert reçu de manière inattendue. Toute personne affirmant s'être trompée doit être invitée à contacter son opérateur afin que celui-ci engage les procédures officielles de récupération des fonds.

Les victimes disposent également de plusieurs recours. Elles peuvent signaler l'incident auprès du Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité, de la Police judiciaire ou directement auprès de leur opérateur de mobile money. Ces démarches permettent parfois de retrouver les auteurs ou de bloquer les fonds avant leur retrait. Toutefois, les chances de récupération restent variables lorsque la victime a validé elle-même la transaction après avoir été manipulée.

Face à cette recrudescence des fraudes, l'ANCy estime qu'une coopération étroite

entre les opérateurs de télécommunications, les fintechs, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), Cyber Defense Africa et les services de sécurité est indispensable. L'objectif est de détecter plus rapidement les opérations suspectes et, lorsque cela est possible, de suspendre les transactions avant que les fonds ne disparaissent définitivement.

Les experts rappellent également plusieurs règles essentielles. "Aucun opérateur, qu'il s'agisse de Mixx by Yas ou de Flooz, ne demandera jamais le code PIN ou le code d'authentification d'un client. Ces informations doivent rester strictement confidentielles", a précisé Komlan Tchalla. Les utilisateurs sont aussi invités à vérifier que les SMS reçus proviennent bien du fil de conversation officiel de leur opérateur, car les fraudeurs utilisent fréquemment de faux messages pour tromper leurs victimes.

Lorsqu'un proche sollicite en urgence une aide financière, la prudence reste également de mise. Avant tout transfert, il est recommandé de raccrocher puis de rappeler directement la personne sur son numéro habituel afin de confirmer son identité.

Avec la progression rapide des services financiers numériques, le mobile money facilite les paiements et favorise l'inclusion financière. Mais cette révolution numérique impose aussi une vigilance permanente. Pour l'ANCy, la meilleure défense demeure la sensibilisation. Plus les utilisateurs connaissent les méthodes des cybercriminels, moins ils risquent de tomber dans leurs pièges et de perdre les économies parfois constituées au prix de nombreux sacrifices.

Menaces numériques :

phishing, rançongiciels et hygiène numérique au cœur des échanges. Au cours de cet atelier, les experts ont également insisté sur la diversité des menaces. « Le phishing reste la porte d'entrée la plus fréquente des

de la cybersécurité : « La majorité des attaques réussissent non pas à cause des systèmes, mais à cause des comportements. L'hygiène numérique est aujourd'hui aussi importante que la



Remise des attestations au journaliste de Togomatin



Photo de familles des journalistes et responsables de l'ANCy

attaques », a expliqué Komlan Tchalla de Cyber Defense Africa (CDA), soulignant que les liens frauduleux continuent de piéger de nombreux utilisateurs. Un autre intervenant a alerté sur la montée des rançongiciels : « Une seule pièce jointe ouverte peut bloquer tout un système informatique et paralyser une rédaction », a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le directeur général de l'ANCy, Gbota Gwaliba, a insisté sur la dimension humaine

technologie elle-même ». Les participants ont également été sensibilisés à la protection des ordinateurs et aux bonnes pratiques quotidiennes. « Mettre à jour ses systèmes, utiliser des antivirus fiables et éviter les réseaux non sécurisés sont des gestes essentiels », ont rappelé les experts de l'ANCy. Les échanges ont insisté sur une discipline numérique constante pour réduire durablement les risques.

Edy Alley

# #MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

**-50%**  
SUR LES  
FRAIS



**DEMANDEZ VOTRE CARTE  
OPEN OU CHALLENGE VIA  
L'APPLICATION MYCORIS  
BANK OU EN AGENCE  
INFO : 8283**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

